



VILLE D'ANDENNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 27 FÉVRIER 2023

Présent(e)s :

Claude EERDEKENS, Bourgmestre
Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI, Guy HAVELANGE, Françoise
LEONARD, Elisabeth MALISOUX, Echevins
Sandrine CRUSPIN, Christian BADOT, Marie-Christine MAUGUIT, Etienne
SERMON, Rose SIMON-CASTELLAN, Philippe MATTART, Philippe
RASQUIN, Christian MATTART, Françoise TARPATAKI, Florence HALLEUX,
Martine DIEUDONNE-OLIVIER, Cassandra LUONGO, Jawad TAFRATA,
Kévin GOOSSENS, Caroline LOMBA, Christine BODART, Marie-Luce
SERESSIA, Natacha François, Gwendoline WILLIQUET, Damien LOUIS,
Hugues DOUMONT, Nathalie ELSÉN, Eddy SARTORI, Conseillers
communaux
Ronald GOSSIAUX, Directeur général

Présidence pour ce point : Philippe RASQUIN

14 : Tutelle - Communication

Le Conseil communal,

En séance publique,

Vu les articles L 1122-20 et L 1122-30 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu l'article 4 du règlement général sur la comptabilité communale,

Prend acte :

Marchés publics

a) Par lettre du 19 janvier 2023, le Service Public de Wallonie, Département des Politiques publiques locales, Direction des Marchés publics et du Patrimoine, a informé le Collège communal que n'appelle aucune mesure de tutelle de sa part et est donc devenue pleinement exécutoire sa délibération du 16 décembre 2022 par laquelle le Collège communal a décidé d'adopter et de signer la convention "*DISPOSITIONS PARTICULIERES 04 - ANNEXE LOGICIEL LIBRE DE « GESTION DES SEANCES DELIBERATIVES » iA.Délib*" ayant pour objet l'implémentation et l'hébergement de l'application iA.Délib.

b) Par lettre du 7 décembre 2022, le Service Public de Wallonie, Département des Politiques publiques locales, Direction des Marchés publics et du Patrimoine, a informé le Collège communal que n'appelle aucune mesure de tutelle de sa part et est donc devenue pleinement exécutoire sa délibération du 28 octobre 2022 par laquelle le Collège communal a attribué à la S.P.R.L. RONVEAUX PIERRE, rue de Loen, n° 4, à 5300 ANDENNE, le marché de services portant sur des prestations échelonnées pour l'entretien des installations de chauffage et de ventilation (3 ans maximum : 1 an reconductible 2 fois).

c) Par lettre du 29 août 2022, le Service Public de Wallonie, Département des Politiques publiques locales, Direction des Marchés publics et du Patrimoine, a informé le Collège communal que n'appelle aucune mesure de tutelle de sa part et est donc devenue pleinement exécutoire sa délibération du 24 juin 2022 par laquelle le Collège communal a décidé d'adopter et de signer la convention « in house » relative à l'étude de l'avant-

projet simplifié pour la réfection de la voirie et la création d'un chemin réservé sur la route industrielle SEILLES - BAS-OHA : rues des Marais (pie), Reppe (pie), du Géron (pie), Wanhériffe (pie) et Bourie (pie).

d) Par lettre du 8 février 2023, le Service Public de Wallonie, Département des Politiques publiques locales, Direction des Marchés publics et du Patrimoine, a informé le Collège communal que n'appelle aucune mesure de tutelle de sa part et est donc devenue pleinement exécutoire sa délibération du 16 décembre 2022 par laquelle le Collège communal a attribué à la S.A. EECOCUR, rue du Tronquoy, ZI, Nov. 47 à 5380 FERNELMONT, le marché de travaux portant sur l'exécution de travaux de réfection du mur de Villenval à MAIZERET.

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

Le Directeur général,

(s) Ronald GOSSIAUX

Par le Conseil,



Le Président,

(s) Philippe RASQUIN

Pour extrait conforme,

Le Directeur général,

Ronald GOSSIAUX

Le Bourgmestre,

Claude EERDEKENS